



## Deux tiers de petites communes en Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine

Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine compte 5 552 388 habitants résidant dans 5 196 communes. Deux tiers de ces communes ont moins de 500 habitants. Au total, 12 % environ de la population de la région vit dans ces petites communes. Alors que le nombre d'habitants de la région a augmenté régulièrement depuis 1968, la population des petites communes a sensiblement diminué. Leur nombre est également en baisse, sous l'effet combiné de la croissance démographique et de fusions de communes.

Steve Piralla, Insee

La région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine (ACAL) est constituée de 5 196 communes, soit 14 % de l'ensemble des communes de France métropolitaine. Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, elle compte 5 552 388 habitants, ce qui représente environ 8,7 % de la population.

### Deux tiers de petites communes en ACAL

Dans la région ACAL, 3 382 communes ont moins de 500 habitants. Elles représentent près des deux tiers des communes de la région (contre 54 % en France métropolitaine). ACAL fait partie des régions dans lesquelles la part de petites communes est la plus élevée, derrière la Corse (75 %) et Bourgogne-Franche-Comté (72 %). La taille moyenne des communes de la région est de 1 069 habitants, mais la moitié d'entre elles comptent moins de 300 habitants.

Les petites communes sont essentiellement localisées dans la moitié ouest de la région (figure 1). Dans la Meuse et en Haute-Marne notamment, elles représentent plus de 85 % de l'ensemble des communes. Ces deux départements sont les départements français comptant proportionnellement le plus de petites communes. En Moselle, un peu plus de la moitié des communes ont moins de 500 habitants. Dans les départements alsaciens, moins d'un tiers sont dans ce cas.

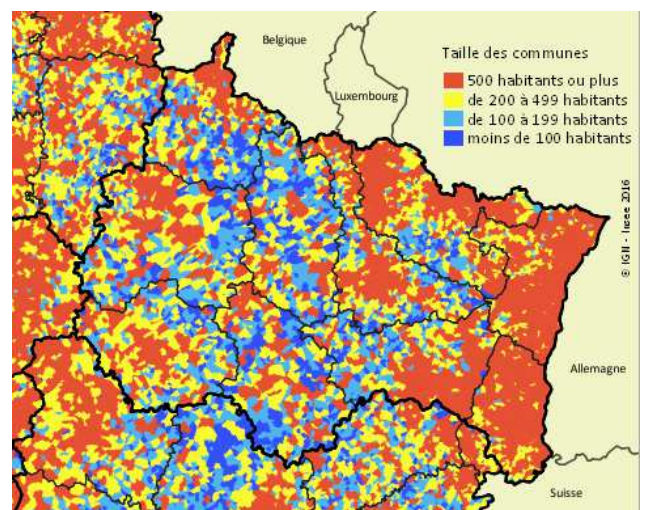
Malgré leur nombre élevé en ACAL, les petites communes ne concentrent que 12 % de la population régionale. Seules les régions Bourgogne-Franche-Comté (20 %) et Normandie (15 %) ont une part plus importante de population vivant dans des petites communes. En moyenne, en France

métropolitaine, les petites communes ne rassemblent que 7 % de la population (figure 2).

### Moins de petites communes au fil des décennies

De 5 506 en 1968, le nombre de communes en ACAL est passé en 2015 à 5 196, soit une diminution de 5,6 %. Il a particulièrement reculé en Haute-Marne (- 20 %). En Meurthe-et-Moselle, il n'a que très légèrement baissé (- 1 %).

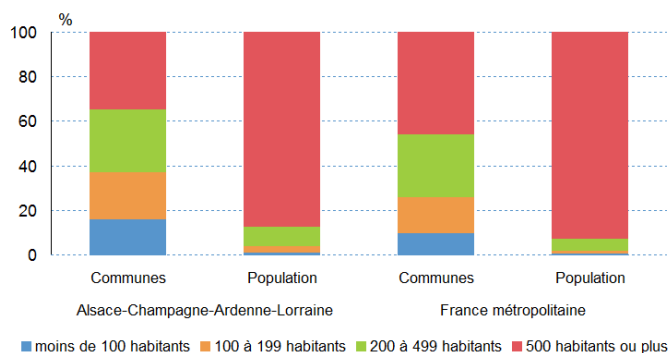
#### 1 Peu de petites communes à l'est du Sillon lorrain



Source : Insee, recensement de la population 2013

## 2 Deux tiers de petites communes pour 12 % des habitants en ACAL

Répartition des communes et des habitants selon la taille des communes



Champ : Limites communales en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2015, population au 1<sup>er</sup> janvier 2013  
Source : Insee, recensement de la population 2013

Seul le nombre de petites communes a diminué. Ainsi, ACAL compte 707 petites communes de moins qu'en 1968, soit une diminution de 17 %. Dans le même temps, le nombre de communes de 500 habitants ou plus a augmenté de 28 % (+ 397 communes).

La croissance démographique est une des explications de la diminution du nombre de petites communes. En effet, l'augmentation de la population a fait passer une partie d'entre elles au-dessus du seuil de 500 habitants.

La fusion de plusieurs communes est un autre facteur de la diminution du nombre de communes au cours des 50 dernières années. Entre 1968 et 2015, en ACAL, 395 petites communes ont disparu suite à une fusion. La quasi-totalité (96 %) de ces fusions a eu lieu entre 1968 et 1975. En effet, la loi Marcellin du 16 juillet 1971 prévoyait la fusion ou l'association de communes dans une optique de développement et de bonne administration. Entre 1968 et 1975, un tiers des fusions de communes en France métropolitaine ont concerné des communes de la région ACAL. Certaines communes fusionnées ont ensuite été rétablies, le plus souvent relativement peu de temps après la fusion. On en dénombre 99 dans la région. Plus de sept rétablissements sur dix ont eu lieu avant 1990.

### La population des petites communes de la région en hausse marquée par rapport aux années 1990

En 1968, la part de communes de moins de 500 habitants était de 74 % en ACAL, soit 8 points de plus qu'en 2015. Environ 16 % des habitants d'ACAL vivaient dans des petites communes, soit 4 points de plus qu'en 2013.

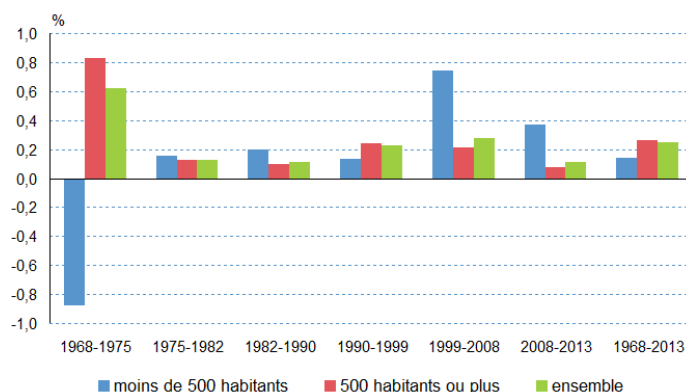
Entre 1968 et 1975, les petites communes ont subi un déclin démographique important, du fait de l'exode rural. En effet, leur population a chuté en moyenne de 0,8 % par an durant cette période (figure 3). La population des villes augmentait fortement, tandis qu'elle baissait dans les territoires qui en étaient éloignés. Dans les communes de 500 habitants ou plus, la croissance démographique annuelle était de l'ordre de + 0,8 %.

Entre 1975 et 1999, la population a un peu augmenté, quelle que soit la taille des communes. Toutefois, dans les départements les plus ruraux (Ardennes, Haute-Marne, Meuse), la population a continué de décroître.

Depuis 1999, dans l'ensemble de la région, les petites communes enregistrent une forte croissance de leur population, dans un contexte de périurbanisation. ■

## 3 Forte baisse de la population des petites communes entre 1968 et 1975

Taux de variation annuels moyens de la population selon la taille des communes en 2013



Champ : Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, limites communales en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2015  
Source : Insee, recensements de la population 1968, 1975, 1982, 1990, 1999, 2008 et 2013

## Définitions

Les dernières populations officielles des communes issues du recensement de la population sont disponibles. Elles font référence à la population au 1<sup>er</sup> janvier 2013 dans les limites territoriales des communes existant au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Ces populations officielles entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Comme chaque année depuis 2009, elles sont authentifiées par un décret et accessibles sur le site [insee.fr](http://insee.fr).

Cette étude porte sur les populations communales issues des cinq derniers recensements de la population exhaustifs réalisés en 1968, 1975, 1982, 1990 et 1999, ainsi que sur les populations en date de référence au 1<sup>er</sup> janvier 2008 et au 1<sup>er</sup> janvier 2013, issues des enquêtes annuelles de recensement réalisées depuis 2004.

Insee Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine  
Cité administrative Gaujot  
14 rue du Maréchal Juin  
CS 50016  
67084 Strasbourg Cedex

Directeur de la publication :  
Joël Creusat

Rédactrice en chef :  
Brigitte Vienneaux

ISSN : en cours

© Insee 2016

## Pour en savoir plus :

- <http://www.le-recensement-et-moi.fr/>
- Plus d'une commune métropolitaine sur deux compte moins de 500 habitants, Insee Focus n° 52, décembre 2015

